

Leers infos

Le magazine de la Ville

Juin
2021

66

Profitons de l'été... à Leers!



2 ■ Sommaire

4 à 6 ► RETOUR EN IMAGES

7 ► ACTION SOCIALE / EMPLOI

Plan Canicule 2021

Don du sang

Voyage des personnes à mobilité réduite

Permanence pour l'emploi

8 ► TRAVAUX

Les chantiers de l'été

9 à 13 ► DOSSIER

Profitons de l'été... pour redécouvrir notre ville



Découvrez le parc des Aviateurs, rue Victor Hugo.

14-15 ► VIE SCOLAIRE

Colore ma ville, colore mon cœur

Junicode 2021

Une calculatrice pour les élèves entrant en 6^e

La MEL veut mobiliser les acteurs de l'innovation de la fourche à la fourchette

16 ► CITOYENNETÉ

Démarcher à domicile, c'est réglementé!

Les rassemblements nocturnes interdits tout l'été

Les médaillés du Travail

17 ► VIE ÉCONOMIQUE

Nouveau sur le marché de Leers « Roule ma poule! »

Mots à mots... avec Zoé

18 ► VIE ASSOCIATIVE

Caly Chayani, championne de France élite de gymnastique

Nouveau : Un point de collecte de jouets à Leers

Le LAD recrute

19 ► CADRE DE VIE

Challenge métropolitain du vélo

Campagne de compostage à domicile 2021

20-21 ► AGENDA

22 ► TRIBUNE POLITIQUE

23 ► ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

de

Vous

à

Nous

Dans le Leers infos n° 65, nous vous avons sollicités pour savoir si vous étiez intéressé par la création d'un espace de télétravail.

Grâce à vos réponses, un comité d'utilisateurs a été mis en place pour participer au projet.

Vers une sortie de crise

Après des mois particulièrement difficiles pour chacun d'entre nous, tant sur le plan sanitaire, que moral ou professionnel, nous observons aujourd'hui le point de départ d'une sortie de crise que l'on souhaite définitive.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

Depuis plus d'un an, le lien social nous a énormément manqué et nous sommes impatients de retrouver nos associations, nos activités, nos sorties presque comme avant.

Profitons donc de cette levée de restrictions et de l'été pour reprendre nos habitudes, en continuant bien-entendu à respecter les gestes barrières, et apprécier ce qui nous entoure.

Le dossier de ce Leers infos vous propose de découvrir ou redécouvrir notre ville et notre nature. Nous avons la chance d'avoir un cadre de vie agréable, profitons-en... sans modération mais avec respect de notre environnement!

Il appartient à chacun, Ville, habitants et usagers d'adopter des comportements responsables pour préserver notre cadre de vie. Chaque geste compte, il s'agit d'un effort collectif à réaliser tous les jours, tout au long de l'année! Et si vous avez un peu de temps, je vous invite à participer à l'opération *Nettoyons Leers* qui se déroulera le 11 septembre.

Côté événements, la Ville a relancé ses activités culturelles avec une pièce de théâtre début juin et d'autres rendez-vous estivaux, adaptés au contexte sanitaire, vous attendent. Ils vous sont présentés en pages *Agenda*.

Nous avons également soutenu le projet culturel du Groupe scolaire du Buisson « Colore ma ville, colore mon cœur », une belle initiative du corps enseignant et de l'association de parents d'élèves qui a permis, malgré le contexte, aux enfants d'exposer leurs travaux dans tout le quartier.

Suite aux mesures de déconfinement progressives, certaines associations ont pu reprendre leurs activités et utiliser les équipements publics. C'est une bonne nouvelle pour la vie locale. La plupart d'entre elles vous accueilleront le 5 septembre au Forum des associations. N'hésitez pas à venir leur rendre visite, votre présence ne pourra que les encourager à repartir d'un bon pied.

En attendant de vous retrouver à la rentrée, je vous souhaite de très bonnes vacances et un très bel été, à Leers ou ailleurs. Et surtout continuez à vous protéger les uns des autres !

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Juin 2021

Tirage : 5 000 exemplaires

Mairie de Leers

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr

Ouverture

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et

de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h

Permanence du maire

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■  **Ville de Leers** ■  **YouTube Ville de Leers**



4 Retour en images



M. et M^{me} Tahon - Sakezin (noces d'Or).



M. et M^{me} Verkinder - Quensierre (noces d'Or).

1 maman et 13 couples jubilaires heureux

Ils ont fêté leurs 50 ou 60 ans de mariage en 2020. En cette année si particulière, quinze couples jubilaires auraient dû être mis à l'honneur lors de la cérémonie de la fête des Mères. Mais la Covid en a décidé autrement... obligeant la Ville à interrompre la quasi-totalité de ses manifestations.

La municipalité n'a cependant pas voulu priver les heureux Leersois concernés de ces moments de plaisir et les a invités individuellement entre avril et mai : 13 couples ont répondu favorablement pour célébrer, avec un an de retard, leurs noces d'Or (10) ou de Diamant (3).

Une maman, Marie Miellet, a également été reçue en mairie pour être décorée de la médaille de la Famille Française.

La cérémonie des couples jubilaires 2021, qui devait initialement avoir lieu le 29 mai est, quant à elle, reportée au 11 septembre prochain.



M. et M^{me} Wanin - Noël (noces d'Or).



M. et M^{me} Semperez - Laude (noces d'Or).



M. et M^{me} Lesrauwaet - Lestienne (noces d'Or).



M. et Mme Bourgois - Baert (noces d'Or).



Mme Miellet (médaille de la Famille française - échelon Bronze).



M. et Mme Ceurstemont - Janssens (noces d'Or).



M. et Mme Prazdak - Prevost (noces de Diamant).



M. et Mme Fermont - Delescluse (noces de Diamant).



M. et Mme Rivière - Truffaux (noces d'Or).



M. et Mme Torcheux - Pollet (noces d'Or).

6 Retour en images

▼ Un spectacle comique pour relancer la Culture



Premier spectacle autorisé depuis mars 2020 ! La Culture a enfin repris « en présentiel » à Leers le 4 juin dernier, avec « *Le prix de l'Ascension* », une fiction comique. Malgré

une jauge limitée à 130 places, tout le monde a passé un agréable moment : le public mais aussi les comédiens dont on ressentait l'émotion à la fin de la représentation.

Le programme culturel s'est poursuivi durant le mois de juin avec une conférence audiovisuelle à l'Amical-Ciné et une « Block-party » pour les jeunes au complexe sportif Alphonse Daudet.

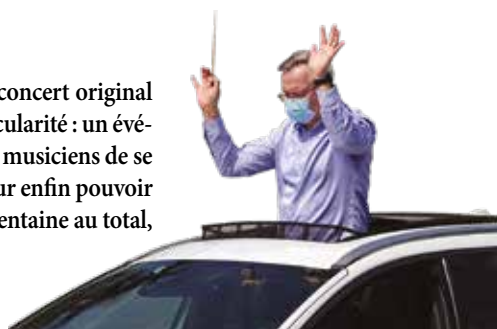
Durant l'été, ne manquez pas le concert de l'Aéronef au moulin le 2 juillet et le spectacle déambulatoire au parc de la Butte le 4 septembre (retrouvez le détail dans l'Agenda en pages 21-22).

▼ Un Projet fou !

À l'initiative des directeurs de l'Harmonie municipale et de l'École de musique, un concert original appelé « projet fou » s'est déroulé le 9 mai sur le parking du complexe sportif. Sa particularité : un événement sans public ! En cette période de restrictions, l'objectif était de permettre aux musiciens de se regrouper, tout en restant à bonne distance et dans le respect des règles sanitaires, pour enfin pouvoir jouer ensemble ! Ces derniers se sont donc retrouvés à bord de leurs véhicules, une trentaine au total, pour interpréter « I will survive », le morceau n'ayant pas été choisi par hasard !

Comme d'habitude, ils étaient dirigés par Bruno Duthoit, lui aussi depuis sa voiture !

Une vidéo sera diffusée prochainement.





Plan Canicule 2021

Pendant la période d'été, une attention particulière sera apportée aux personnes les plus fragiles vivant à leur domicile. En cas de canicule, la Ville de Leers met en place un système de veille auprès des personnes inscrites au registre communal d'alerte.

Comment s'inscrire sur ce registre ?

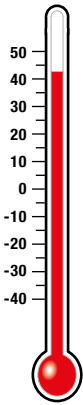
Si vous êtes une personne âgée ou une personne en situation de handicap, ou connaissez une personne dans cette situation, un proche... **contactez la mairie.**

Tél. : 03 20 200 605 - Mail : CCAS@ccas-leers.fr

En période caniculaire, vous serez appelé, en toute confidentialité, par des agents de la Ville qui se chargeront de vous prodiguer des conseils élémentaires. En cas de non réponse, les personnes à contacter en cas d'urgence ou les intervenants à domicile seront prévenus pour s'assurer que tout va bien.

Rappel des mesures à prendre pour prévenir les risques liés à la chaleur

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez les efforts physiques
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Consultez régulièrement le site de vigilance de Météo-France pour vous informer ou appelez le numéro national 0800 06 66 66 pour toute demande d'informations.



Don du Sang

La troisième collecte de sang de l'année 2021 a eu lieu le 31 mai. Le bilan qui s'élève à 90 donateurs est presque identique à celui de mars. L'association espère atteindre, à la prochaine collecte, les 100 dons, la jauge maximale actuellement.

Les réserves de sang continuent de baisser en raison de l'impact de l'épidémie de Covid-19. Les départs en vacances approchent et sont malheureusement parfois sources d'accidents routiers d'où l'importance de donner son sang. Notez dès à présent la date de la prochaine collecte :

Samedi 31 juillet 2021, de 8 h à 12 h à la salle Pasteur.

L'établissement français du sang précise qu'il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre le COVID sans aucun délai d'ajournement.

L'association recherche toujours des bénévoles pour renouveler l'équipe de l'association leersoise. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Agnès DEPRESZ (présidente) au 03 20 80 56 37.

Voyage pour les personnes en situation de handicap



Comme chaque année, le CCAS organise une sortie annuelle pour les personnes en situation de handicap. Une journée ensemble avec repas, transport et visite. Cette année, la découverte du site de la **Coupole d'Helfaut** près de Saint-Omer est au programme : lieu incroyable de la seconde guerre mondiale, face cachée de la conquête de l'espace et planétarium 3D sont au rendez-vous.

Ce voyage, gratuit et sur inscription, se déroulera le samedi 25 septembre 2021.



Inscriptions au CCAS AVANT LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE (Nombre de place limité à 65 personnes).

Permanence pour l'emploi

Les PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) proposent des solutions pour le retour à l'emploi, notamment l'accompagnement individualisé et renforcé des publics demandeurs d'emploi de longue durée.

Dans ce cadre, **Denis Cerf**, coach de la MIE de Roubaix, peut accompagner toute personne en recherche d'emploi ou de reconversion.

Vous pouvez le rencontrer en mairie de Leers chaque mardi sur rendez-vous.

Pour tout renseignement, contactez le service Emploi - Formation au 03 20 20 06 05.

Les chantiers de l'été

La Ville met à profit la période des vacances pour réaliser des travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine communal. Petit tour d'horizon des chantiers prévus cet été :

Remplacement de menuiseries

Maison des Jeunes



La structure a ouvert en 2002. Les portes et fenêtres, qui sont d'origine, vont être remplacées par des menuiseries en aluminium.

Restauration scolaire : Cuisine centrale

L'espace dédié à la restauration scolaire a été construit en 1992 et mis en service en 1993. Afin de respecter les normes sanitaires, d'hygiène et de sécurité, 6 blocs-portes - quatre intérieurs et deux extérieurs - vont être changés.

Restaurant scolaire du Buisson

Changement de deux blocs-portes.

SIDPA / Centre de soins

Les portes et fenêtres d'origine du bâtiment, situé derrière l'ancienne mairie, vont être remplacées par des menuiseries en PVC double-vitrage.

Coût total : 80 000 €

Reconstruction des courts de tennis extérieurs

Aménagés en 1978, les terrains de tennis extérieurs étaient devenus inutilisables. Les deux courts vont être reconstruits en béton drainant pour un meilleur confort des joueurs.

Coût : 59 000 €



Vestiaire-tribune du terrain de football

Actuellement fermé pour raison de sécurité, le vestiaire tribune nécessite un renforcement urgent de sa charpente. L'opération sera réalisée durant l'été.

Coût : 35 000 €

Salle polyvalente Pasteur

Rénovation du préau par une couverture en polycarbonate et mise en peinture des poteaux. Les travaux seront réalisés par le Centre Technique Municipal.

Accessibilité des bâtiments

La Ville poursuit son programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP). Cette année, sont concernés la salle de tennis, le vestiaire tribune du terrain de football, la salle de tir à l'arc, la maison des jeunes.

Coût : 135 000 €

École Alice Cotteaux

Remplacement de la chaudière fuel par une chaudière gaz.

Coût : 40 000 €

École Léonard de Vinci : le projet



Un projet de marquage au sol de jeux et terrains pour enfants va être réalisé. C'est une demande de l'établissement, soutenu par la Ville. Deux terrains pour jeux ou sports collectifs, une piste de course, damier, marelle, un espace réservé aux jeux de cerceaux, cordes à sauter, élastiques... à la rentrée, les élèves découvriront une « nouvelle cour » et pourront se partager l'espace en fonction de leurs envies ludiques. Les travaux seront réalisés par le Centre Technique Municipal.

Profitions de l'été...

...pour redécouvrir notre ville

Le parc de la Butte.

À Leers, la balade est à portée de main. Les espaces verts sont diversifiés et permettent aux promeneurs d'apprécier une nature préservée. Patrimoine naturel mais aussi culturel... prenons le temps de redécouvrir ces lieux de quiétude ainsi que les différents points d'intérêt de notre commune.

Avec le retour des beaux jours et les périodes de restrictions que nous venons de traverser, l'heure est à la promenade. Qu'il s'agisse du parc de la Butte situé au cœur de la ville, du parc des Aviateurs, du nouveau square du Cœur de Ville, mais aussi des berges du canal, des bassins filtrants ou encore des chemins champêtres... la nature est présente partout sur notre territoire. La campagne leersoise est aussi le lieu idéal pour reprendre une activité physique régulière. Seul, en petit groupe ou en famille... N'hésitez pas à l'explorer et à sortir de vos sentiers battus pour flâner au gré de vos envies ou suivre l'un des deux circuits touristiques de la commune.

*Leers, c'est
17 hectares d'espaces verts,
soit près de 18 m² par habitant*

Les parcs

Parc de la Butte

Au centre de la ville, ce bel espace boisé d'une superficie d'un peu moins de 4 hectares, véritable poumon vert de la commune, a été entièrement restructuré, il y a quelques années, avec l'aménagement de sentiers, de plaines, l'installation de jeux et de tables de pique-nique. Propice aux grands jeux, le parc est souvent fréquenté l'été par les accueils de loisirs. Il offre une belle diversité végétale et bénéficie d'une signalétique d'arboretum.

Parc des Aviateurs

Sous les grands arbres préservés de l'ancien jardin du Centre médico-social, c'est un lieu idéal pour le divertissement et la contemplation. Équipé de belles structures de jeux en bois naturel de robinier réservées aux enfants de 3 à 12 ans, d'une table de ping-pong, de tables de pique-nique et de grands bancs en chêne, l'espace dégage une certaine fraîcheur l'été.



Découvrez le parc des Aviateurs, rue Victor Hugo.

Square du Cœur de Ville

Ce nouveau coin de verdure à proximité immédiate du centre-ville invite à la détente. Une aire de jeux centrale, en gomme végétale, offre trois niveaux d'agès destinés à tous les âges. Autour, les massifs engazonnés et fleuris nous révèlent à la belle saison, l'éclat de magnifiques couleurs. Le long des allées, bancs et liseuses vous invitent au repos.

Le canal

Depuis sa reconversion en espace de détente grâce au réaménagement des berges et chemins de halage, le canal est devenu un lieu privilégié de promenade pour les habitants et offre de nombreuses possibilités pour les activités sportives : jogging, balade à vélo, kayak, pêche, parcours santé. D'environ 2,5 km sur le territoire leersois, la balade peut se poursuivre chez nos voisins belges le long du canal de l'Espierre et pourquoi ne pas y faire un petit plongeon ?

Les bassins filtrants



Au Grimont, les bassins filtrants offrent huit hectares de nature, juste à côté du canal de Roubaix. Au milieu de petits plans d'eau, c'est un lieu de promenade intéressant qui permet, entre autres, d'observer les plantes, les oiseaux et les batraciens.

Les animations autour du canal

Pour avoir des informations sur l'ensemble des actions et animations autour du canal vous pouvez contacter l'Espace naturel métropolitain :

animationnature@lillemetropole.fr

Ou la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature : celluleeau-roubaix@orange.fr

Baignade autorisée cet été dans le canal de l'Espierre

Les Estaimpuisiens attendaient cette nouvelle depuis bien longtemps! Les dernières analyses de l'eau étant bonnes, il sera possible de se baigner cet été dans une zone aménagée et surveillée d'environ 40 mètres située à proximité de la *Maison du canal* de Leers-Nord. La zone peut accueillir jusqu'à 100 baigneurs et sera accessible du 1^{er} juillet au 31 août, de 14h à 18h.



Du côté du canal, la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature vous propose un programme d'animations riche et diversifié afin de découvrir la biodiversité leersoise et les espaces de nature à préserver. Sous forme de balades familiales, ces animations seront encadrées par un guide nature qui partagera ses connaissances de la faune et de la flore locale.

Mercredi 7 juillet ▶ 14 h

Promenade Découverte des moules d'eau douce

Mercredi 11 août ▶ 14 h 30

Animation J'en pince pour elle (sur les écrevisses)

Mercredi 18 août ▶ 14 h 30

Animation De la larve à l'adulte (sur les insectes)

Vendredi 20 août ▶ 21 h 30

Sortie nocturne Vers luisants et Cie

Mercredi 1^{er} septembre ▶ 14 h 30

Animation Grimoires de plantes (sur les plantes et leurs vertus)

Samedi 11 septembre ▶ 14 h 30

Balade familiale

Mercredi 15 septembre ▶ 14 h 30

Promenade Plantes, recettes et conseils

Mercredi 29 septembre ▶ 14 h 30

Promenade Plantes cosmétiques

Animations gratuites

Départ depuis La Guinguette, rue de Wattrelos - Durée : 2 h



Renseignements au 03 20 99 00 22

Les circuits touristiques ▶

Vous avez peut-être déjà visité l'église, le moulin ou la bourloire lors des journées du Patrimoine... Mais savez-vous qu'il existe à Leers d'autres points d'intérêt répertoriés dans deux circuits touristiques élaborés par l'association *Leers Historique* ?

Le premier, de 11 km, est historique et champêtre, l'autre, version courte de 6,5 km s'attarde sur l'histoire. Ces circuits, réalisés en boucle, permettent aux visiteurs de prendre le départ à l'endroit qui leur convient. Retrouvez-les dans le dépliant à découper ci-contre.

Patrimoine



1 Bourloire (1891)

Classée à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 2006, la bourloire du Cercle Saint-Louis perpétue la tradition du jeu de boules, connu dans notre région depuis le Moyen-Âge. Le principe est de lancer la bourle, un gros disque de bois cylindrique, pour atteindre l'étaque (cible en métal située au ras du sol).

2 Église Saint-Vaast (XIII^e)

D'une hauteur de 47 m, l'église Saint-Vaast date du XIII^e siècle. Victime des deux guerres, d'incendies et de la foudre, elle a été restaurée à 4 reprises. Fragilisée par le temps, la tour a failli être démolie mais ses murs ont été relévis en 1834 par un corset de fer. Elle a de nouveau été restaurée en 2005.

3 Borne frontalière

Située en face de l'ancienne douane, cette borne date de 1819. Des inscriptions sont gravées sur trois côtés : 1819, F désigne la France et N désigne la Belgique (Nederland) qui était, à l'époque, rattachée aux Pays-Bas (1815-1839).

4 Maison à otil (1779)

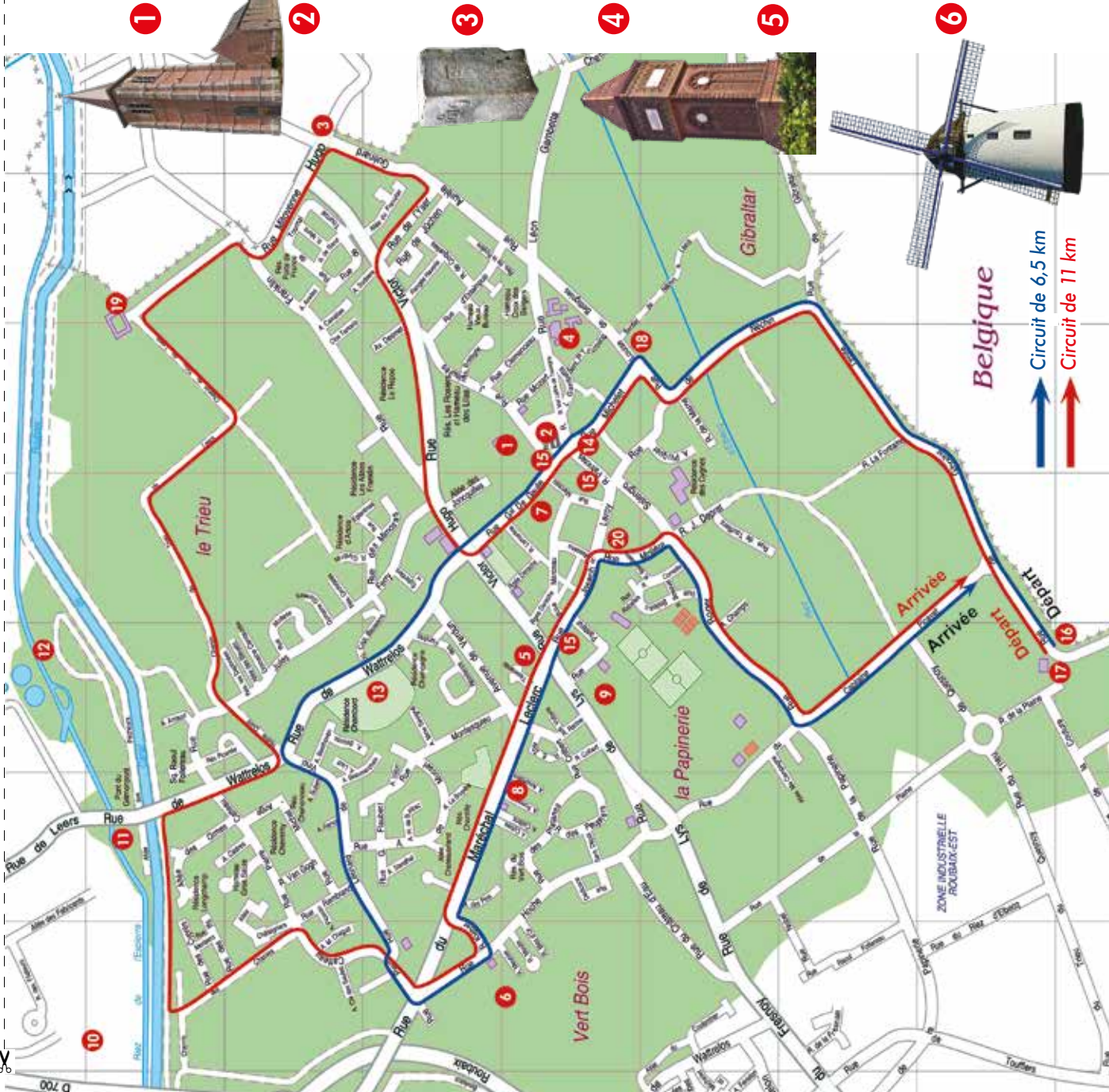
Il reste à Leers, deux maisons à otil, ou maisons de tisserands. En 1836, le métier de tisserand représente plus de la moitié des emplois des Leersois, qui travaillaient chez eux. La maison à otil est composée d'une pièce d'habitation et d'un ouvroir où se trouve le métier à tisser (Otil).

5 Tour Motte-Bossut (1895)

Visible de tous les endroits de Leers, la tour Motte-Bossut, édifée en 1895, symbolise l'essor industriel local de la fin du XIX^e siècle. L'usine de tissage de coton, dont la construction a démarré en 1871, employait une importante main d'œuvre de tisserands qualifiés. En 1918, elle était équipée de 1008 métiers à tisser. L'activité a pris fin en 1982.

6 Le moulin blanc

Reconstruit en 1851 et ayant appartenu aux familles Fourez puis Derache, le moulin a cessé toute activité en 1914. Racheté par la municipalité, sa restauration a fait l'objet d'un référendum en 1973 (76 % des Leersois se sont prononcés favorablement). Inauguré en 1976, il est chaque année à l'honneur lors des fêtes du Moulin, en juin.



À découper et à plier.

7 Ancienne Mairie

À l'origine, cette maison appartenait à Mademoiselle Rosalie Delannoy, décédée à Leers le 4 mars 1892. Par testament, elle en avait fait don aux pauvres de la paroisse. La maison revint au bureau de bienfaisance qui la vendit à la commune le 10 juin 1894. C'est en 1971 que les services municipaux ont été transférés à l'Hôtel de Ville, rue de Lys.

8 Musée

Le musée se trouve à l'Espace culturel, une maison de notable entourée d'un vaste jardin, ayant appartenu à Monsieur et Madame Parent. Il héberge plus d'un millier de pièces obtenues à partir de dons, en rapport avec l'histoire locale, la douane et la vie quotidienne des Leerrois dans le passé.

9 Les Géants

Don Carlos Charles Philippe de la Mottelette a été créé en 1959 par un comité de riverains formé dans le quartier de la Mottelette, il est aussi connu par les adeptes du patois comme étant l'Ro des Minteux. Haut de 4 mètres et pesant près de 150 kilos, il rappelle l'image de ces travailleurs à domicile que l'on apparaît autrefois travailleurs à l'outil. Né en 2011, **Alphonse** est le second géant de Leers, il mesure 4 mètres de hauteur et pèse 57 kilos. Fabriqué en osier et en rotin, il représente le bourleux typique du Nord. On peut l'apercevoir lors des fêtes leerroises.



Gastronomie locale

14 La Leerroise (bière)*

La Leerroise est une bière blonde, au nez doux, malte qui vous rafraîchira à coup sûr. On y retrouve un parfait équilibre entre le houblon et une touche d'acidité avec des petites notes de banane et de fruits exotiques. Elle mousse légèrement, et sa texture mielleuse est très agréable en bouche.



15 La Navette leerroise

Cette pâtisserie est une spécialité leerroise. Bien que la recette soit tenue secrète, on en connaît les ingrédients : de la crème pâtissière, des pépites de chocolat, le tout dans un pain viennois. Elle est l'en-cas parfait pendant les fêtes du Moulin.



16 Le Petit Leerrois

Le Petit Leerrois est un fromage au lait de vache produit à la ferme de l'Homme par la famille Lefebvre Marecaux. Son goût varie en fonction des saisons. Accompagné d'un vin rouge*, le Petit Leerrois se déguste à l'apéritif comme en fin de repas.



Nature

10 Canal de Roubaix

Les berges du canal et le chemin de halage ont été réaménagés et offrent de nombreuses possibilités : randonnée, jogging, balade à vélo, kayak, pêche. Cet espace de détente est devenu un lieu très apprécié par les promeneurs.

11 Pont du Grimonpont

On retrouve des origines du « pont de gris mon pont » sur des cartes de 1773. Datant de 1843, ce pont appelé « pont coulon » a été détruit par l'armée allemande en 1918. Un nouvel ouvrage métallique fut construit en 1920 puis reconstruit en 1976. Le pont actuel mis en service en 2008, fonctionne comme les précédents : pont-levis à contre poids d'équilibrage.

12 Bassins filtrants

Véritables réservoirs d'eau du canal, les bassins filtrants utilisent une partie de l'eau de la station d'épuration du Grimonpont. La faune et la flore sont très présentes aux abords de ces bassins. C'est un magnifique lieu de balade et d'observation, avec notamment plusieurs espèces d'amphibiens, d'oiseaux et différentes plantes aquatiques.

13 Parc de la Butte

Véritable poumon de verdure de quatre hectares autour duquel s'articule la ville, cette infrastructure boisée est à la fois un lieu de promenade et de pique-nique et un terrain d'aventure pour les jeux. Cet espace a 34 ans et a été réaménagé en 2012.

17 Ferme de l'Horne

Cette ferme ancienne figure sur le plan cadastral de 1823. Elle est située à l'extrémité sud de Leers. Construite en brique, avec une toiture en tuile, elle est composée d'une cour fermée avec une ouverture principale en forme de porche.

18 Ferme Dalie (Maison du Bailli)

L'ancienne maison du Bailli dont il est fait mention sur un plan de 1703, fut agrandie ou remplacée par une ferme occupée au XIX^e siècle par Henri Derache.

19 Ferme Pollet dite de la Haverie

La ferme de la Haverie, encore en activité, est implantée au centre de ses terres. Elle est construite en brique et l'accès s'y fait par un porche.

20 Ferme Derycke

La présence de cette ferme au centre du village est connue depuis 1826. Son origine remonte au XVIII^e siècle. L'intérieur est typique des censives traditionnelles du Nord.

CIRCUITS TOURISTIQUES DE LEERS

6,5 km et 11 km



La Ville est belle, prenons soin d'elle!

Nous avons la chance d'avoir un beau cadre de vie, qu'on nous envie parfois! Il faut absolument le préserver. Certains l'ont compris, d'autres continuent à être irrespectueux de notre environnement, c'est pourquoi nous devons continuer à traquer certains comportements et verbaliser si nécessaire. N'oublions pas que le manque de civisme coûte cher à la collectivité qui ne ménage pas ses efforts en matière de propreté. Être éco-citoyen est pourtant à la portée de chacun par de petits gestes simples et réguliers tels que jeter ses débris à la poubelle, utiliser les déchetteries ou ramasser les déjections de son animal de compagnie... pensez-y!

Le 11 septembre, nettoyons la nature

Annoncée le 20 mars dernier puis reportée par la Région, l'opération «*Hauts-de-France Propres*» se tiendra le 2^e week-end de septembre. À Leers, le rendez-vous est fixé le samedi 11 septembre de 9 h à 12 h. Aidez-nous à ramasser et trier un maximum de déchets et faire de cet événement un véritable moment citoyen.



Cinq points de rendez-vous ont été fixés dans divers secteurs de la ville :

- Parking du Cœur de Ville, rue Joseph Leroy (un groupe ira vers la rue de Néchin et l'autre vers la rue Roger Salengro) ;
- Parking de *Tendance et Fraîcheur*, rue Pierre Catteau ;
- Parking du Clos Mirabeau, rue Jules Verne ;
- Parking du parc de la Butte, rue de Watrelos ;
- Parking paysager, rue Victor Hugo (vers les rues Franklin et Aurèle Guénard).

N'hésitez pas à vous rapprocher du service Affaires générales de la mairie pour vous inscrire (contact@ville-leers.fr ou 03 20 200 600).

Pour vos déchets encombrants, pensez à la déchet'Tri mobile de Watrelos



Pour lutter contre les dépôts d'ordures sauvages qui défigurent trop souvent nos rues et désenclaver la déchèterie de Roubaix qui est très utilisée, la Métropole européenne de Lille a mis en place à Watrelos une Déchet'Tri mobile, située boulevard Mendès-France (entre la rue Mériaux et la rue du Beck).

De mars à novembre, les particuliers watrelosiens et leersois peuvent y déposer, du lundi au samedi de 10 h à 16 h et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30, leurs

déchets verts, leurs déchets d'équipements d'ameublement, gravats (hors placo), appareils électroménagers et déchets diffus spécifiques (peintures, solvants, aérosols, produits phytosanitaires, huile...) dans le respect des procédures appliquées dans les déchèteries.

Vous y trouverez également une benne *Le Relais* et une benne pour le verre, papier, carton et plastique. L'accès se fait sur présentation du Pass' Déchèteries délivré par la MEL (formu-

laire disponible sur le site internet de la Métropole Européenne de Lille) et les dépôts sont encadrés par du personnel mis à disposition par le prestataire de la MEL.

La Déchet'Tri mobile de Leers continue de fonctionner. Elle est installée sur le parking du cimetière *La croix des Bergers*, rue Louise de Bettignies, tous les 3^{es} dimanches du mois (de mars à novembre) de 9 h 30 à 12 h 30.

Colore ma ville, colore mon cœur



Le moulin, réalisé par le sculpteur hongrois Hajesz, a été décoré par les élèves de maternelles, des deux CE2 et du CE1.



Sur le thème des couleurs, le graffeur Damien Mazingue a réalisé une mésange bleue.

C'est un projet, riche en couleurs et en émotions qui a animé le quartier du Buisson, en cette fin d'année scolaire.

Cela faisait plus d'un an que les établissements étaient fermés aux familles et les échanges extrêmement limités. Pour retisser du lien avec ces dernières, le groupe scolaire du Buisson a travaillé sur le projet « Colore ma ville, colore mon cœur ». L'objectif : proposer une exposition urbaine, réunissant travaux plastiques des élèves mêlés à ceux d'artistes locaux, dans tout le quartier.

À l'initiative de l'équipe enseignante avec l'association de parents d'élèves, les riverains ont donc été sollicités pour exposer aux fenêtres ou dans leurs jardinets côté rue, les œuvres. L'idée a été bien accueillie puisque 105 personnes ont répondu favorablement.

Inaugurée officiellement le lundi 14 juin, l'exposition était visible jusqu'au vendredi 25 juin. Le parcours de déambulations a été apprécié par tous, petits et grands. Un événement haut en couleur pour notre ville. Félicitations à tous les organisateurs !



Dessins et peintures d'enfants décorent les maisons du quartier.



Peintures, photographes amateurs et professionnels ont aussi pu exposer leurs œuvres dans le quartier.



M. le Maire inaugure l'exposition déambulatoire dans le quartier du Buisson.



Démonstration de danse par la compagnie tourquennoise Street's light.



Junicode 2021

Chaque année, les CRS de la brigade auto-routière régionale organisent, en partenariat avec la Ville, le Junicode pour les élèves de CM1 et de CM2. Accompagnés de leur professeur, les élèves de CM1 sont soumis à des tests de maniabilité à bicyclette et sur

le comportement du piéton, tandis que les élèves de CM2 concourent sur la piste du Junicode, installée salle municipale du centre, après une épreuve théorique sur le code de la route.

138 élèves de CM1 et 132 de CM2 ont participé au Junicode 2021
18 enfants ont obtenu la note maximale (60/60)

Jeanne d'Arc : Agathe Chantry, Lohan Legage, Lucas Martin, Loan Ouali

Blin - Péri : André Billoir, Maxence Delaete-Dalle, Léo Dezitter
 Vadim Becaud, Maëlle Blanquart, Marius Duthoit, Zoé François, Lyssia Guelton,
 Gabin Montagne, Céleste Putman

Léonard de Vinci : Maxime Depaepe, Raphaël Godefroy, Louka Houssin, Hanna Marescaux

Concours du devoir de mémoire

Chaque année, l'UNC remet les prix du Concours du devoir de mémoire lors de la cérémonie du 11 Novembre. En 2020, les circonstances sanitaires n'ont pas permis aux élèves d'être mis à l'honneur lors de la commémoration.

Ils ont été récompensés le 14 juin :

École Blin - Péri

Emma Février et Vadim Bécaud

École Jeanne d'Arc

Romane David, Emma Herminet (ex-æquo)
 et Jeanne Lemée

Une calculatrice pour les élèves entrant en 6^e

En cette fin d'année scolaire, une calculatrice a été remise aux élèves de CM2 ayant suivi leur scolarité à Leers. Tout enfant leersois scolarisé en dehors de la commune, entrant en 6^e à la prochaine rentrée, peut retirer une calculatrice scientifique au service des Écoles en mairie (s'il n'en reçoit pas dans la commune où il était scolarisé), sur justificatif du passage en 6^e et justificatif de domicile récent.

Date limite : vendredi 24 juillet 2021.

La MEL veut mobiliser les acteurs de l'innovation de la fourche à la fourchette

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est lancé dans le secteur du bien-être alimentaire.

Circuit court, e-commerce, agriculture biologique ou raisonnée, foodtech, alimentation durable... Vous êtes porteurs de projet ou acteurs déjà implantés sur le territoire? C'est le moment de vous manifester auprès des services de la MEL.

Dans le cadre de son projet alimentaire territorial (PAT), la MEL est à la recherche de projets innovants. Les thèmes privilégiés sont les suivants :

- La nutrition et la santé
- La sécurité, la traçabilité
- Les usages
- Les emballages et la praticité
- La diminution des pertes alimentaires
- L'expérience consommateur
- La logistique alimentaire et la distribution

Qui peut déposer sa candidature ?

L'AMI est ouvert aux porteurs de projets, startups, PME, associations et entreprises, immatriculées en France sans condition d'effectifs et/ou de chiffres d'affaires, aux collectivités et organismes publics.

Pour retrouver les documents d'inscription, rendez-vous sur : <https://www.lillemetropole.fr/actualites/la-mel-veut-mobiliser-les-acteurs-de-linnovation-de-la-fourche-la-fourchette>
 La date de dépôt des dossiers pour cette première session est arrêtée au 31 août 2021.



Démarcher à domicile

C'est réglementé !

Afin de protéger les Leersois contre les démarchages répétés et abusifs, la Ville a décidé d'en réglementer l'exercice.

Le maire ne peut pas interdire le colportage et le démarchage à domicile sur le territoire de sa commune. En effet, la pratique de la vente ambulante est garantie par le principe de la liberté du commerce et de l'industrie.

Toutefois, en vertu de son pouvoir de police, il peut en réglementer l'exercice. Aussi, afin de protéger davantage les administrés contre cette pratique répétée et abusive, les démarchages à domicile effectués sur Leers doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la mairie qui fournira un récépissé. Cette déclaration doit être effectuée par les sociétés souhaitant pratiquer le démarchage à domicile sur la commune, au minimum 7 jours avant le démarrage de la prospection.



Tout démarchage non déclaré fera l'objet d'une interruption d'activité et donnera lieu à une contravention.

Quêtes autorisées sur la voie publique

Voici, à ce jour, la liste des quêtes autorisées de juillet à septembre 2021 :

- Mardi 13 et mercredi 14 juillet :
Fondation Maréchal de Lattre
- Du samedi 18 au dimanche 26 sept. :
France Alzheimer

En cas de doute, n'hésitez pas à appeler la mairie pour vérifier si le démarchage est bien autorisé.



Les rassemblements nocturnes interdits tout l'été

Afin d'assurer le bon ordre et la tranquillité publique sur le territoire de la commune, tout regroupement non lié à des manifestations ou fêtes publiques régulièrement et préalablement autorisées, est interdit de 20h à 4h du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 2021 sur les parties de la commune ainsi délimitées :

- Cœur de Ville, rue Roger Salengro (gare de bus, parkings, espace vert)
- Rue de la plaine (raquette au niveau de la société Logleers)
- Rue Franklin (terrain à l'extrémité de la rue au niveau de la frontière belge)
- Les berges du canal
- Le City-Stade rue du Capitaine Picavet
- Rue Colbert
- Les parkings : paysager rue Victor Hugo, complexe sportif rue Pasteur, salle Daudet rue Roger Salengro, parc de la Butte rue de Wattrelos, site Péri rue Joseph Leroy

Les médaillés du Travail

Cette année, 40 Leersois ont reçu le diplôme de la médaille du travail. Bravo à eux !

Échelon Argent - 20 ans

Farida Bougtaia, Xavier Damarez, Thomas Dekimpe, Mélanie Dewulf-Izdebski, Sébastien Dewulf, Manuelle Gilson, Olivier Hauwel, Gaetane Helin, Sébastien Isbled, Patrick Pottier.

Échelon Vermeil - 30 ans

Slimane Aouadji, David Bonneau, Olivier Callens, Valérie De Looze, Philippe Fermont, Karine Gravez, Christine Herreman, Samuel Herreman, Jean-François Lefebvre, Ignazio Manganello, Agostinho Martins.

Échelon Or - 35 ans

Patrick Boilly, Florence Boulanger, Thierry Delfortrie, Majid Fergani, Damien Gabriels, Gaetane Hamzaoui, Marie Hélène Juncker, Maria Moreira Soares, Bertrand Roussel.

Échelon Grand Or - 40 ans

Manuel Baltazar Pereira Humberto, Jean-Claude Deweireld, Marie Di Bello, Pascale Hamri, Giovanna Huyghe, José Macho Fernandez, Catherine Meuris, Isabelle Taverne, Corinne Vandeweghe.

Nouveau sur le marché de Leers : **Roule ma poule!**

Depuis fin mai, la rôtisserie ambulante «Roule ma poule» s'installe toutes les semaines sur le marché de Leers, place Lucien Demonchaux et vous accueille de 8h à 13h.

Aux commandes et avec le sourire, c'est Alessia Delebarre. À 25 ans, la jeune femme vient de créer son entreprise avec son conjoint Raphaël Bouchart. Chaque samedi, elle vous propose des poulets *Label Rouge* ainsi que des poulets traditionnels et des pommes de terre en barquettes de 500 grammes.

Pour manger « bon et local » chez *Roule ma poule*, toutes les volailles viennent de la région et sont cuisinés aux petits oignons, avec sauce et tomates, par les soins d'Alessia et son équipe. « *Les premiers poulets bien rôtis et croustillants sont disponibles vers 9h30* » explique la jeune femme « *dans tous les cas, je conseille toujours aux clients de réserver, c'est plus prudent!* ».

Alors, si vous avez envie d'un délicieux poulet rôti pour le week-end, n'hésitez pas, commandez dès à présent.

Si vous avez oublié le samedi, la rôtisserie est également présente le dimanche matin à Lys-lez-Lannoy, place Dinah Derycke.



Une nouvelle rôtisserie vous attend le samedi sur le marché de Leers.

Roule ma poule
Marché de Leers, samedi de 8h à 13h
Réservation au 06 58 82 67 07

Mots à mots... avec Zoé

À 34 ans, Zoé Deweireld, Leersoise, vient de créer son auto-entreprise et vous propose ses services de correction, traduction et relecture de documents. Professeure indépendante, elle donne également des cours de soutien à domicile, en français et en anglais.

De formation littéraire, diplômée des métiers autour du livre et de l'édition, et spécialisée en langues orientales, la jeune femme a lancé son activité en janvier dernier, avec l'appui de la BGE Hauts-de-France, un organisme régional qui accompagne les entrepreneurs dans toutes les étapes de leur projet.

Forte d'une expérience au sein du cabinet d'expertise *Qualimétrie* à Roubaix, Zoé a également effectué plusieurs stages en

bibliothèque et des prestations de correctrice auprès d'éditeurs et d'auteurs indépendants. Aujourd'hui, elle met à votre disposition ses compétences et s'adapte à tous types de demandes : entreprises, étudiants, particuliers... Elle se déplace à domicile, peut travailler en distanciel ou en visioconférence... selon les besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec elle.

Parce qu'un texte bien rédigé est toujours un plaisir pour les yeux

Mots à Mots



Zoé Deweireld
 Tél. : 06 61 78 76 94
 deweireldzoe@gmail.com
 www.motsamots.fr
 Mots à mots
 Zoé Deweireld

Caly Chayani, championne de France élite de gymnastique



Arrivée à l'âge de 5 ans au club de gymnastique de Leers, la jeune Leersoise Caly Chayani a eu une ascension fulgurante. Aujourd'hui licenciée au club formateur de Dunkerque, elle a été sacrée **Championne de France de gymnastique artistique féminine dans la catégorie Élite Avenir 10 ans** le 6 juin dernier.

Peggy Wullens, son ancienne entraîneuse à Leers, se souvient : « À son arrivée, on a tout de suite vu qu'elle avait un gros

potentiel. Elle a d'ailleurs fait un passage éclair dans la section Babygym... 1 journée ! Ensuite, on l'a intégrée avec les plus grands ». En 2018, pour qu'elle puisse continuer à évoluer, Peggy a contacté Céline Rivetti, responsable des détections dans le Nord et aussi entraîneuse dans le club de Dunkerque. Avec Caly, elles ont fait plusieurs stages là-bas avant qu'elle quitte le club leersois en juin 2019. Aujourd'hui, elle s'entraîne 16 heures par semaine. Bravo Caly !



Le LAD recrute

Leers Activités Dépannage (LAD), association d'insertion, actrice de l'économie sociale et solidaire recrute sur des postes variés.

L'association intervient dans l'accompagnement de la vie quotidienne, dans l'aide à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie. Elle met à disposition chez le particulier, du personnel sur des interventions ponctuelles, urgentes ou récurrentes pour l'aide aux tâches ménagères, l'entretien des jardins et les petits travaux de bricolage.

Vous êtes demandeur d'emploi de très longue durée, bénéficiaire du RSA, allocataire ASS ou AHH, alors le LAD peut vous proposer des missions. Si vous êtes intéressé, téléphonez au 06 23 22 05 58 pour prendre rendez-vous.

LAD

3, place Lucien Demonchaux à Leers
Tél. 03 20 75 46 80

Ouvert du lundi au vendredi, et les 1^{ers} et 3^{es} samedis du mois : 10 h à 11 h 30
Les mardi et jeudi : 16 h à 17 h 30

Nouveau

Un point de collecte de jouets à Leers

Vous souhaitez donner les jouets que vous n'utilisez plus, vous pouvez les déposer dans les locaux de l'association *Leers Activités Dépannage* aux horaires d'ouverture habituels.

Que donner ? Tous types de jouets, jeux, puzzles, peluches, livres pour enfants... usagés, incomplets mais surtout fonctionnels.

Ces dons sont récupérés par l'Association d'Insertion Roubaisienne (ARI) qui vient de lancer un nouvel atelier : le reconditionnement de jouets. « Nous avons six points de collecte permanents sur la métropole lilloise ainsi que des points ponctuels et nous allons continuer à démarcher » explique Guillaume Doye, responsable du projet. « Nous avons recruté une personne en insertion, Meryem, pour collecter, trier, compléter et nettoyer les jouets et nous entendons renforcer l'équipe dans les mois à venir. Pour permettre à l'activité de se développer, nous recherchons un espace transitoire d'environ 200 m² sur le secteur ». Les jouets seront ensuite revendus à bas prix dans une boutique éphémère, à l'approche des fêtes de fin d'année.

Un geste solidaire bon pour l'économie locale, bon pour la planète qui va permettre aux enfants de rêver à nouveau.



54 kg de jouets ont été collectés entre fin avril et fin mai.

Challenge Métropolitain du Vélo

Malgré une météo compliquée pour la pratique du vélo au mois de mai, les résultats de l'équipe leersoise *Leers'en selle* sont bons. Avec ses **30 participants** et ses **6392 km au compteur**, elle obtient la **9^e place du challenge** (sur 396 équipes inscrites). Cette année, plusieurs sorties en groupe ont été organisées par le capitaine d'équipe Jacques Laumaillé avec notamment une balade au lac du Héron de Villeneuve d'Ascq et une autre à la base de loisirs de Willems. Bravo à tous les participants! Continuez à utiliser votre vélo et espérons être encore plus nombreux au challenge 2022!



L'équipe *Leers'en selle* lors de sa première sortie en équipe le 1^{er} Mai dernier, sous les encouragements de Monsieur le Maire venu leur apporter un brin de muguet.



Petite pause photo pendant les balades à la base de loisirs de Willems (ci-dessus) et au lac du Héron de Villeneuve d'Ascq (ci-contre).



Campagne de compostage à domicile 2021

Depuis plusieurs années, la Ville de Leers organise une campagne de compostage à domicile. Elle consiste à soutenir les Leersois dans les efforts qu'ils fournissent pour limiter les déchets, en leur remettant un composteur.

Pour en bénéficier, il faut :

- Participer à une réunion d'information

et d'échange animée par le Président de l'Association Leersoise des Amis du Jardin ;

- Accepter de remplir un questionnaire de suivi sur quelques années.

Le nombre de composteurs mis à disposition est limité, les premiers inscrits n'ayant jamais participé à cette opération, seront

donc prioritaires. Il vous est possible de vous inscrire à l'aide du coupon-réponse ci-dessous, à renvoyer en mairie au service Affaires Générales ou par courriel à : contact@ville-leers.fr



Bulletin de réservation d'un composteur

Offre réservée aux seuls foyers Leersois

Nom Prénom.....

Adresse.....

Tél.

--	--	--	--	--	--	--	--

 Courriel.....

Intéressé(e) pour la mise à disposition d'un composteur de 400 litres.

J'ai pris connaissance du fait que l'octroi du composteur nécessite ma participation obligatoire à la réunion d'information et un suivi par la mairie. La distribution est réservée aux premiers inscrits et effectuée dans la limite des stocks disponibles. Coupon à rendre avant le 31 août.

Vendredi 2 juillet ▶ 20h
Concert L'Aéronef prend ses quartiers à Leers

Depuis plusieurs années, la Ville de Leers accueille un spectacle annuel, accompagné par la Métropole Européenne de Lille, à travers le dispositif « Les Belles Sorties ». Celui-ci fête ses dix ans en 2021. À cette occasion, Leers est l'une des villes retenues pour accueillir un spectacle de L'Aéronef. C'est un voyage vocal et musical que propose la fanfare Balaphonics à l'auditeur de « Spicy Boom Boom » : entre le Congo de Jupiter & Okwess, le Burkina Faso de Kandy Guira, le Mali de Moriba Diabaté, et le flow acéré du jamaïcain Franz Von, cet album est un patchwork de timbres et de saveurs variées, une spécialité concoctée à Paris mais avec de « goûts » ingrédients afros, dans une fusion détonante et généreuse. Balaphonics n'a qu'une envie, c'est de vous réveiller les papilles et d'enfiévrer le dancefloor avec son « Spicy Boom Boom ».



Une première ébauche de partenariat avec L'Aéronef, haut lieu de la Culture dans les Hauts-de-France. C'est plus de soixante-dix concerts par saison, mais c'est aussi des résidences d'artistes, des expositions, des concerts pour les enfants et autres projets culturels pluridisciplinaires.

Au pied du Moulin - Gratuit mais sur réservation au 03 20 200 606

FÊTE NATIONALE

Mardi 13 juillet ▶ 23h
Feu d'artifice



Le feu d'artifice est l'une des principales animations de la fête nationale.

Rendez-vous au stade pour admirer le spectacle!

Complexe sportif, rue Pasteur

Mercredi 14 juillet ▶ Dès 6h
Tir au canon et réveil en fanfare

Le réveil se fait dès 6h du matin à l'église. L'Harmonie municipale tire un 1^{er} coup de canon avec son obusier tricolore avant de jouer un morceau de musique. La vingtaine de musiciens sillonne ensuite la ville jusqu'à environ 8h30 et le dernier tir a lieu au cercle Saint-Louis.

En ville

Mardi 13 juillet ▶ De 14h à 17h
Bus de l'accès au droit

Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Samedi 31 juillet ▶ 8h à 12h
Collecte du sang

Organisée par l'association *Don de sang bénévole de Leers*.
Salle Pasteur



Samedi 4 septembre

▶ 3 créneaux sur réservation : 20h30 - 21h30 - 22h30

Déambulations Curiosités au parc de la Butte



Ce ne sont pas des fauves ni même des éléphants que vous allez découvrir, mais d'autres créatures bien plus extraordinaires! Ne soyez pas effrayés! Entrez! Et venez faire un voyage unique au cœur de l'étrange.

Le baron vous accueillera et vous emmènera sur les sentiers d'une balade contée qui vous surprendra. Il vous guidera dans l'obscurité et vous présentera ses

créatures les plus insolites aux histoires incroyables!

Découvrez notre foire aux monstres! La curiosité vaincra-t-elle votre peur? Venez vous réchauffer à la chaleur des flammes de ses créatures extraordinaires!

Parc de la Butte - Gratuit mais sur réservation au 03 20 200 606

Dimanche 5 septembre ▶ De 10h à 18h
Forum des associations



Du sport à la culture, des services à la personne ou de l'emploi aux loisirs, il existe une grande diversité de structures associatives à Leers. Venez les découvrir et échanger avec les exposants présents, et peut-être adhérer à l'une d'entre elles !

Rendez-vous aussi sur les pages Facebook et Youtube de la Ville dès le 5 septembre pour retrouver photos, vidéos, informations au sujet des diverses associations leersoises.

Animations et démonstrations sur place - Salle Daudet

Mardi 14 septembre ▶ De 14h à 17h
Bus de l'accès au droit



Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Du Vendredi 17 au Dimanche 19 septembre
35^{es} fêtes de l'Amitié franco-belge



Braderie, animations et tournois animent chaque année Leers et l'entité voisine d'Estaimpuis le temps d'un week-end en septembre.

Programme complet disponible en mairie début septembre



PUCES DU JUMELAGE
Samedi 18 septembre
8h - 17h



Inscriptions en mairie
Pour les riverains :
MERCREDI 25 AOÛT
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pour le public :
JEUDI 26 & VENDREDI 27 AOÛT
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

À la recherche du nouveau jeune talent

Lors des fêtes de l'Amitié franco-belge, Leers et Estaimpuis organisent une scène ouverte aux jeunes talents, le vendredi 17 septembre 2021 à 19h30 à la salle André Kerkhove.

Si vous êtes âgés de 6 à 30 ans et que vous souhaitez montrer votre incroyable talent en public, ce concours est fait pour vous ! Musique, danse, théâtre, chant, magie, cirque... 14 candidats au maximum seront retenus pour participer à l'événement : 7 du côté français et 7 du côté belge. Chacun d'entre eux aura 10 minutes maximum pour convaincre. Tous repartiront avec une récompense.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le service Animation de la mairie de Leers avant le jeudi 9 septembre.

Inscription Cinéma et Spectacle des Aînés

Salle Jacques Lameyse
 Vendredi 17 septembre de 8h30 à 12h

Salle Paul Herteler
 Vendredi 17 septembre de 13h30 à 17h

Hall de l'Hôtel de Ville
 Mercredi 22 et Vendredi 24 septembre
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Dans le cadre de la semaine bleue, la Ville de Leers offre aux aînés leersoises*

une séance de cinéma à l'Amical-Ciné (séance au choix entre le 4 et le 31 octobre 2021) et une place pour le concert *Soul Meeting spectacle de Rythm and blues* du 10 octobre.

Pensez à vous munir de votre carte d'identité (ou du livret de famille) et d'un justificatif de domicile récent.

** Gratuit pour les Leersoises de 68 ans et plus le jour des inscriptions. Séance de cinéma payante pour les moins de 68 ans : 5,50 €. Spectacle payant pour les conjoints de moins de 68 ans ou les non Leersoises.*

Lundi 27 septembre ▶ 14h à 19h
Collecte du sang

Organisée par l'association *Don de sang bénévole de Leers*.
Salle Pasteur



GLAM

Enfin l'été et une certaine liberté retrouvée

L'été se desserre enfin, mais comme un garrot qui nous a permis de traverser ces très longs mois de crise sanitaire, sa suppression libératrice est aussi synonyme de vigilance à conserver et de soins à suivre.

En effet et c'est la meilleure nouvelle partagée par toutes et tous, jeunes et moins jeunes, nous retrouvons, peu à peu, certaines libertés :

- Liberté de sortir sans contraintes
- Liberté de se réunir bientôt librement
- Liberté de partager presque comme avant !

Quel bonheur mais la vie ne reprendra pas immédiatement son cours habituel, nous devons apprendre, au moins pendant quelques temps, à conserver certains réflexes acquis depuis plus d'un an.

Et surtout, nous allons réapprendre, redécouvrir le goût du collectif, reprendre le chemin de nos associations, de nos loisirs et animations et plus généralement de toutes nos actions passées qui faisaient sens commun.

Vous, Leersois et Leersois, faites de notre ville une commune, retrouvons toutes et tous ses chemins pour recréer notre vie ensemble.

Retrouvons-nous, toutes et tous, pour fêter, je l'espère sincèrement, la fin de cette parenthèse début septembre au forum des Associations.

La période estivale et des libertés retrouvées, que demander de plus pour passer un bel été !

Bel été, à Leers et/ou ailleurs à chacune et chacun.

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

Doit-on être plus « secure » que le préfet ou le gouvernement ?

Comme vous pouvez le voir, ici où là, la vie reprend enfin. Les communes reprennent leurs activités, les festivités, les animations, brocantes, etc.

Nous, à Leers, tout a été annulé, fêtes du Moulin, brocantes, etc.

Nous pensons qu'il ne faut pas être dans l'extrême sur ce sujet comme sur d'autres.

D'ailleurs en parlant d'extrême, est-il normal qu'un projet de 3 M€ sur un espace vert minimaliste soit décidé par quelques élus dans leur bureau (activité prévue, situation géographique rue Franklin) ? C'est le cas du projet « pôle culturel » qui est dans les faits un pôle musical pour deux associations et l'École de musique. Nous sommes contre ce projet inadapté et sans réflexion du Conseil municipal.

Il y a quelques semaines sur cette même page, Monsieur le Maire se plaignait de subir les décisions unilatérales de l'État. Il semblerait qu'il ne se soit pas aperçu de sa propre pratique de la gestion communale : décisions unilatérales et subjectives, consultation du Conseil municipal à minima et quand il y en a, elles ne le sont que pour la forme, sans même écouter les idées des conseillers municipaux « de base ».

Nous souhaitons que le maire n'oublie pas qu'il est le représentant du... Conseil municipal et non l'inverse.

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealleers.fr
<https://www.vivrealleers.fr/>

VITALISER LEERS

Chantier d'été

14 mois. Depuis mars 2020, la vie sociale, publique et tout simplement collective est suspendue. Confinés chez soi par précaution, télétravailleurs face aux écrans du domicile, nos cercles de vie se sont refermés en même temps que restreints.

Le reflux de la vague de contamination laisse entrevoir une bulle d'oxygène bienvenue que chacun espère durable. Certes, les efforts si durement consentis ne doivent pas être tous relâchés brutalement. Les gestes barrières, le soutien logistique et de sensibilisation pour la vaccination doivent garder toute notre attention. Ils sont nos meilleurs leviers d'action effective. Mais la lumière qui pointe à l'horizon a le mérite de nourrir nos espoirs.

Nous en avons tous besoin. Il nous faudra dans cet intermédiaire travailler à un retour au collectif. Enfermés chez nous, nous avons tous été tentés par un repli sur l'intérêt particulier. En septembre, même si les conditions le permettent, il y a fort à craindre des réticences à se réengager dans le milieu associatif et l'action collective quelle que soit la forme qu'elle prenne.

Les Leersois ont évidemment beaucoup à perdre d'un ralentissement des aides et offres que ces services peuvent offrir. Mais plus encore, nous devons tous veiller, par nos engagements pris sur nos temps personnels, par nos attentions à l'autre, prises sur nos propres préoccupations, à renforcer nos colonnes citoyennes. Ce sont bien elles qui, par le bas, soutiennent l'édifice commun. Il n'y a pas de définition plus concrète de la citoyenneté et du service public. Si parmi l'ensemble des chantiers d'été, nous en avons un à prioriser, c'est bien celui de la refondation solide et positive de l'intérêt général et du sens commun. Je souhaite un chacun un bel été au goût de l'espoir et du chemin partagé.

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr
www.vitaliserleers.fr

Naissances, mariages et décès

Avril 2021

Ils ont souri à la vie

Léva Vanbelle, le jeudi 15
Jade Maertens, le vendredi 23

Ils nous ont quittés

Janine Godicheau veuve Monnier, le jeudi 8
Marcelle Decottignies veuve Duez, le vendredi 9
Boumediène Loudjedi, le mercredi 21
Claude Ducamp, le jeudi 22
Élisabeth Bourgois (dite Manou), le jeudi 22
Pierre Martinez, le vendredi 23
Marc Deprée, le lundi 26
Elisabeth Krawcwi épouse Demarck, le mardi 27
Sylvère Farvacque, le vendredi 30

Mai 2021

Ils ont souri à la vie

Assim Hadjloum, le dimanche 9
Flavio Fernandes, le mardi 25

Ils se sont unis

Sébastien Derocq et Morgane Halluin, le samedi 22
Alessandro La Barbera et Marine Dubart, le samedi 22
Julian Bataille et Élise Vandelande, le mercredi 26
Fabien Gallo et Gaëlle Leixa, le samedi 29

Ils nous ont quittés

Lucienne Baveye veuve Hayart, le vendredi 7
Janine Zalewska veuve Szulkowski, le lundi 10
Marie Dewaele veuve Vandekerchove, le mardi 11
Francis Miette, le mardi 11
Jeannine Desprez veuve Delreux, le mardi 11
Jean-Michel Sulmon, le lundi 17
Didier Hennebo, le mercredi 19
Geneviève D'heedene veuve Coupé, le lundi 24
Lucette Huylebroeck épouse Walkens, le samedi 29

Juin 2021

Ils ont souri à la vie

Moïse Demestre, le dimanche 6

Ils se sont unis

Maxime Meyer et Marie Lambin, le samedi 5
Simon Deldalle et Anne Capelle, le samedi 5

Ils nous ont quittés

Jacques Debruyne, le mercredi 2
Francine Dillies veuve Sarrato, le samedi 5
Jacques Duborper, le vendredi 11
André Quiévreux, le mardi 15

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Une seconde BioBox à Leers

Le sondage de décembre dernier sur le cadre de vie Leersois avait fait ressortir un souhait de développement des BioBox (compostage collectif). La première BioBox leersoise avait été installée en 2019 à destination des habitants des appartements Vilogia de la rue des Cyprès afin de leur permettre de transformer leurs déchets végétaux en compost. **Ce mois-ci, une deuxième BioBox a été posée dans le quartier du Carihem.**



Brûlage à l'air libre

Cette situation porte atteinte à la salubrité publique et constitue une infraction à l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental qui stipule que « Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit ». Il s'agit des déchets ménagers, des déchets provenant des collectivités, et des déchets de jardin.



Nuisances Sonores

Soyez vigilants!

Le bruit est une des nuisances de voisinage les plus courantes : aboiements, bricolage, tondeuses, musique, etc. Ces bruits peuvent être sanctionnés quand ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité. Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués, selon arrêté municipal, que les jours ouvrables de 9 h à 20 h, les dimanches et jours fériés de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 20 h.

Cet été avant de partir, pensez à l'opération Tranquillité vacances



Ce service gratuit, assuré par la police municipale, permet à toute personne s'absentant pour une certaine durée de bénéficier d'une surveillance de son domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Pour bénéficier de l'opération *Tranquillité vacances*, nous vous invitons à venir remplir le document disponible en mairie ou sur le site de la Ville, avant de le remettre soit directement au service Affaires générales ou au commissariat de la police municipale de Hem.

Pour le télécharger, rendez-vous sur : www.ville-leers.fr/Modules/Espace-documentaire/Documents-a-telecharger/Securite/Formulaire-Operation-tranquillite-vacances

LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE FORTE CHALEUR

Les niveaux d'alerte en période de canicule sont déclenchés par la Préfecture

QUELS SONT LES GESTES À ADOPTER ?

Buvez régulièrement de l'eau
(soit un verre (12 cl) de boisson non alcoolisée toutes les heures)

Rafrichissez-vous en mouillant vos bras et le visage plusieurs fois par jour

Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais

Fermez vos volets et fenêtres la journée

Ouvrez vos fenêtres le soir et la nuit s'il fait plus frais

OÙ SE RAFRAICHIR À LEERS ?

À la résidence *Les quatre vents* - 13 rue Léon Gambetta

À la résidence *des Cygnes* - 9 rue Jean Deprat

Au parc de la Butte - Le chemin de halage au Canal...

Pour être contacté pendant ces périodes, appelez le 03 20 200 605 pour être inscrit sur le fichier *Canicule de la Ville de Leers*



Ville de Leers

C'EST LA CANICULE